

Epehy

Quoi de neuf ?



Décembre 2020

Le mot du maire

Si toutes les années amènent leurs joies et peines, l'année 2020, avec la crise sanitaire, est une année à vite oublier. Espérons que 2021 nous permettra de retrouver nos liens sociaux et verra le retour des différentes manifestations associatives ou communales. Je pense que nous en avons bien besoin. Cependant la Covid reste une menace, elle est toujours présente. Pour ces fêtes de fin d'année, que j'espère agréables pour chacun, nous devons, afin d'éviter une 3ème vague, rester vigilants. Si on nous parle d'un vaccin à venir, il n'en demeure pas moins que ce sont les gestes barrières qui restent le meilleur moyen de nous prémunir et de protéger nos proches. Plus de 65% des contaminations se font dans l'espace familial. Restons donc attentifs. Beaucoup d'anciens du village sont accompagnés, entourés par leurs familles, c'est une chance et je remercie tous ceux qui prennent ainsi soin de leurs aînés et rompent ainsi leur isolement dans cette période si anxiogène. Je profite aussi de ce mot pour remercier Mme Fournet qui se démène pour ceux qui n'ont pas la chance d'avoir de famille proche.

Des projets en cours et à venir.

L'année 2020 a vu le renouvellement du Conseil Municipal. C'est maintenant à ce nouveau conseil d'être créatif, source de proposition afin d'améliorer votre quotidien, tout en prévoyant l'avenir.

Au cours de cette année écoulée, la commune a réalisé différentes choses comme, le kiosque à pain, la vidéosurveillance, la réhabilitation du dépôt de déchets verts, différentes clôturesetc.

Pour 2021, le plateau d'évolution sportif couvert verra le jour. Différents dossiers seront proposés au Conseil Municipal qui devra décider de ses priorités, comme des travaux sur les trottoirs de la rue du Riez (en accompagnant le Département sur la chaussée), la place du Riez, les trottoirs sur la rue Marceau Carpentier, l'achat du terrain de la SNCF permettant, avec l'agglomération de Cambrai et la Communauté de Communes de la Haute Somme, de créer une voie verte entre Cambrai et St Valéry sur Somme ...

Au sein de la CCHS, et dans le cadre de PLUI, un dossier sur les immeubles menaçant ruine ou les biens vacants, devrait être réalisé.

Nous avons également à poursuivre l'étude de faisabilité pour la construction d'une nouvelle caserne de pompiers.

Le Conseil Municipal s'interroge également sur la place de la Mairie, principalement sur le devenir des deux grands sapins. En effet, ces arbres s'affaiblissent, leurs troncs se dédoublent et cela devient dangereux lorsque les branches sont gorgées d'eau ou alourdies par le gel ou la neige. Comment les remplacer ? Bien sûr ce serait un aménagement paysager, nous souhaitons garder cette symétrie et ce côté « nature ». Pour nous, il n'est pas question de macadam à cet endroit. Vous pouvez faire connaître vos idées auprès du secrétariat de la Mairie. Elles seront les bienvenues.

Du nouveau pour le tri des déchets.

Avec ce Quoi de Neuf, vous allez trouver le journal de la Com de Com, des infos sur la déchetterie et le calendrier de la collecte des ordures ménagères ainsi qu'une lettre du SMITOM. Afin de diminuer les déchets dans la poubelle grise et éviter une augmentation de la redevance des taxes des ordures ménagères (l'état va multiplier sa taxe par 3 sur 5 ans !), la famille du TRI s'agrandit. En effet, vous devrez mettre les boîtes, pots, barquettes, sacs, tubes et films en plastique dans votre sac jaune. Cela permettra d'alléger votre poubelle grise et permettra un ramassage comme actuellement tous les 15 jours. Certains d'entre vous se sont rapprochés de la commune afin d'avoir une poubelle plus grande. À la suite de l'évolution du tri, ce problème pourrait être résolu. Néanmoins, pour les personnes hospitalisées à domicile, pour une personne supplémentaire dans le foyer, la demande sera à faire à la mairie. Le maire ou les adjoints se rendront à votre domicile afin d'appuyer ou pas votre demande à la Com des Com.

Cette année la manifestation habituelle des vœux du Maire n'aura pas lieu et je n'aurai pas la joie de vous rencontrer comme depuis 19 ans. J'en suis désolé. A la fin de cette crise sanitaire, nous pourrons, je l'espère, faire une petite fête, comme lors du centenaire de la Bataille d'EPEHY.

Au nom du Conseil Municipal, des membres du CCAS, des employés municipaux, de ma famille, je vous souhaite de Bonnes Fêtes de fin d'année et vous présente mes meilleurs vœux ET SURTOUT UNE EXCELLENTE SANTE pour cette nouvelle année 2021.

Amitiés

Jean Michel Martin



- Téléthon	page 2
- Tableau d'honneur	page 2
- L'accueil de Loisirs	page 3
- Article de l'école	page 4
- Epehy Autrefois	page 5
- Conseil municipal	page 6
- La Caserne des pompiers	page 7
- Le football	page 8

Le marché du téléthon

Cette année, la pandémie n'a pas permis qu'à l'occasion du Téléthon, notre village fasse de cette manifestation caritative et solidaire une véritable festivité. Cependant l'habituel marché du Téléthon a pu se dérouler à la salle des fêtes dans une agréable ambiance. L'espace suffisamment vaste et un circuit avec de nombreuses tables permettaient de respecter les mesures barrières.

Plusieurs producteurs et quelques jardiniers amateurs avaient offert des légumes et des fruits, dont certains bio, et ainsi l'étal était abondamment garni : pommes de terre, betteraves rouges, poireaux, oignons, carottes, endives blanches et rouges, butternuts, pâtisseries, potimarrons, citrouilles, chicorées pain de sucre, pommes, noix... On trouvait aussi des conserves. Mais encore des crêpes, des friandises sucrées, des quiches, des amuse-gueule salés que des cuisinières bénévoles avaient offerts. Et enfin des sujets décoratifs, des plantes et autres dons garnissaient les dernières tables.

C'est ainsi que les personnes venues faire un geste pour la recherche médicale ont pu s'approvisionner à des prix très intéressants (les fruits et légumes, par exemple, étaient tous à 1 euro le kilo au maximum !) tout en sachant que l'intégralité de ce qu'elles donnaient allait au Téléthon.

Notons encore que lors de ce marché, 160 plats de carbonade qui avaient été commandés ont été retirés et que l'urne a reçu les dons par chèques ou espèces comme les années précédentes.



Ainsi, même en ces temps perturbés par la Covid, notre village a su garder cet esprit solidaire.

M.D.



Le mot de la présidente.

Vous êtes formidables ! Malgré cette crise sanitaire qui nous touche fortement, vous avez été nombreux à apporter votre contribution à notre Téléthon. Si nous sommes en baisse de 8.000 € par rapport à l'année dernière, nous avons récolté **15.043 €** cette année sans avoir pu réaliser nos manifestations habituelles. Un grand, un très grand MERCI !

Habituellement, pendant les deux jours du Téléthon, je suis, comme vous avez pu le constater, fortement occupée. Cette année, confinement oblige, j'ai pu suivre le Téléthon à la télévision. J'ai été heureuse d'apprendre que la thérapie génique avait fait de grands progrès aussi bien contre la myopathie que pour d'autres secteurs comme l'Alzheimer, la sclérose en plaques, le cancer, des maladies rares du cerveau et du sang. Des médicaments existent déjà pour certaines maladies, comme pour soigner certaines formes d'amyotrophie spinale. Rendez vous compte, un médicament existe. C'est fou.

Vos aides, vos implications, vos dévouements ne sont pas restés sans effet. Comment pouvoir encore vous remercier ?? Si ce n'est qu'en vous revoyant l'année prochaine, dans de meilleures conditions, je l'espère, lors du prochain Téléthon. Merci Merci.

Amicalement Christelle.

Tableau d'honneur

Un diplôme oublié : Dans le Quoi de neuf d'octobre il manquait cette réussite :

ASQUIN Coline – BAC STD2A Mention AB

Tableau d'honneur de l'environnement.

Nous sommes nombreux à râler régulièrement en voyant des débris, des masques joncher le sol au détour de nos balades que ce soit dans les rues ou dans les chemins environnants. Mais certains ne font pas que se plaindre, ils agissent. C'est ainsi que le samedi 12 décembre, Fabienne Bourovali-Zade nous indiquait qu'avec ses proches, elle avait ramassé plusieurs sacs de débris que les employés ont pu débarrasser. Ces personnes méritent le **Tableau d'honneur de l'environnement !**

C'est un exemple à suivre même et nous savons que quelques habitants d'Epehy ont déjà pris cette habitude lors de leurs randonnées. Cependant on souhaiterait que de tels gestes ne soient plus nécessaires, qu'il n'y ait plus de personnes grossières, inéduquées qui se débarrassent n'importe où de papiers, cartons, canettes, masques, etc.



On s'amuse à l'accueil de loisirs pendant les vacances

Une trentaine d'enfants ont participé à l'accueil de loisirs d'Epehy pendant les vacances de la Toussaint. Pour pallier le manque de sorties, un programme varié a été proposé aux enfants avec une première semaine sur le thème de l'Automne et la seconde sur le thème d'Halloween.

Nous avons bien sûr retrouvé des activités manuelles, des séances de sports, un atelier pti-déj partagé ensemble et la confection de gâteaux pour le goûter où tous se sont bien régalés ! Ne pouvant pas nous rendre à la maison de retraite, nous avons préparé des petits courriers pour les résidents ainsi que des dessins pour décorer leurs chambres et une petite vidéo pour leur montrer nos activités. Nous avons également accueilli Makiko, notre intervenante théâtre pour finaliser le projet qui avait été commencé pendant les vacances d'été. Les apprentis comédiens ont pu montrer leur spectacle aux autres enfants de l'accueil de loisirs, ce fut un bon moment.

Une compagnie de danse est venue faire une démonstration devant les yeux ébahis des enfants. Tout le monde a fini sur la piste de danse pour se détendre et se vider la tête, cette petite parenthèse a fait un bien fou à tout le monde !

Les grands jeux ont également rythmé les vacances pour se plonger dans l'imaginaire le temps d'une chasse aux monstres dans le village, pour la réalisation de la potion magique de la sorcière mais aussi pour le grand casino d'Halloween. Sylvie nous avait préparé une surprise pour le repas d'Halloween et la boulangère a offert des masques aux enfants de la cantine, merci !

Malheureusement, pas de défilé déguisé dans les rues cette année pour le dernier jour et pas de porte à porte pour récolter des bonbons et effrayer les habitants d'Epehy mais nous avons quand-même passé une chouette journée en confectionnant une bonne soupe à la citrouille et en se faisant une petite séance de cinéma à la garderie avec du pop corn et des bonbons !! Encore des vacances un peu particulières mais tout le monde a pu bien profiter et passer de bons moments malgré la situation sanitaire.

A.M.



Opération recrutement de jeunes en Service civique !

Début 2021, Vacances Plurielles va proposer 2 missions de service civique pour une durée de 8 mois chacune. Le but de cette mission est de se rendre utile pour les autres et d'enrichir ses compétences et son expérience en intervenant sur les différentes activités mises en place par notre structure : accueil périscolaire, activités pendant les vacances, le mercredi, ateliers parents-enfants ou encore les colos.

Chaque mission est ouverte aux jeunes entre 18 et 25 ans, indemnisée 580€ par mois, et accessible à tous : étudiants, demandeurs d'emploi ou jeunes qui ont du temps à consacrer aux autres.

L'avantage du service civique c'est qu'il n'y a pas de condition de diplôme ou de qualification pour être recruté, seule la motivation compte ! Un tutorat est proposé ainsi qu'un accompagnement sur le projet d'avenir pour préparer l'après-service civique.

Si vous êtes intéressés ou si vous souhaitez poser des questions à ce sujet, n'hésitez pas à nous contacter par mail : servicecivique@vacancesplurielles.fr



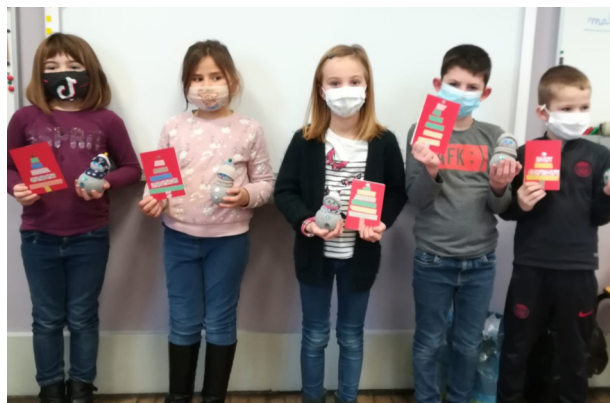
Une fête de Noël différente



Le protocole sanitaire ne nous aura pas permis cette fin d'année d'organiser la traditionnelle fête de Noël des enfants de l'école. Quoiqu'il en soit, on pouvait quand même entendre dans chaque classe les répétitions de chants de Noël, les sapins ont été décorés, des objets ont été fabriqués et les enfants étaient tellement sages que le père Noël a réussi à déposer un cadeau pour chacun au pied des sapins. La magie de Noël flottait dans l'air malgré ce contexte particulier !

Le dernier jour, un bon goûter a été partagé dans chaque classe et pour colorer et parfumer les maisons, chaque enfant est reparti avec une jacinthe ! Tout ceci était offert par la commune !

Il nous aura juste manqué un petit goût de tartiflette ... *S.Pradel*



Un Noël pour tous

Les enfants de l'école d'Epehy, aidés de leurs parents et de leurs enseignants, ont participé au projet « un Noël pour tous ». L'idée est que, dans l'esprit des fêtes de Noël, les enfants attendent de recevoir des cadeaux mais qu'ils sont également capables d'en offrir. Ceux-ci étaient destinés aux résidents de notre maison de retraite afin de rompre pour un instant leur isolement.

Le point de départ est une boîte à chaussures qu'il faut recouvrir de papier cadeau couvercle et boîte séparés. Dès la présentation du projet aux parents, chacun s'est mis au travail et nous avons récupéré de magnifiques boîtes très souvent décorées avec goût et imagination par les enfants. Ensuite, chacun était libre de garnir sa boîte d'un petit présent.



Dans les classes, chaque enfant a fabriqué un petit objet en lien avec Noël et réalisé une carte, un dessin ou une petite lettre à destination d'un aîné.

Les boîtes terminées ont ensuite été emmenées par Mme GHESQUIER Fanny qui est à l'origine du projet et qui les a complétées de petits présents récupérés grâce à des dons.

Nous espérons que ces boîtes apporteront un peu de bonheur à chacun des résidents et surtout nous leur souhaitons un très joyeux Noël !
S.Pradel

Pour sourire un peu ! Plus d'enfants entêtés à Epehy !

Il y avait au début du XX^{ème} siècle, une **ruelle des Entêtés** à Épehy. Elle est encore indiquée sur plan d'alignement de 1922 que l'on peut découvrir dans la petite bibliothèque sur le site **Épehy Autrefois**, sur le document 15 cadastre alignement . Sauriez-vous indiquer quelles rues elle reliait ?

Mais pourquoi **ruelle des Entêtés** ? Y aurait-il eu des entêtés à Épehy autrefois ? Remarquez qu'on n'a toutefois pas dit « Tête de mule » ou « Cabochard » ! Et est-ce parce qu'il n'y en a plus que cette ruelle n'existe plus ?



Pollution : il faut agir rapidement !

En 2019, nous avons été alertés : les boues de notre station de dépollution contenaient une teneur en mercure supérieure au taux toléré pour son épandage sur des terres agricoles.

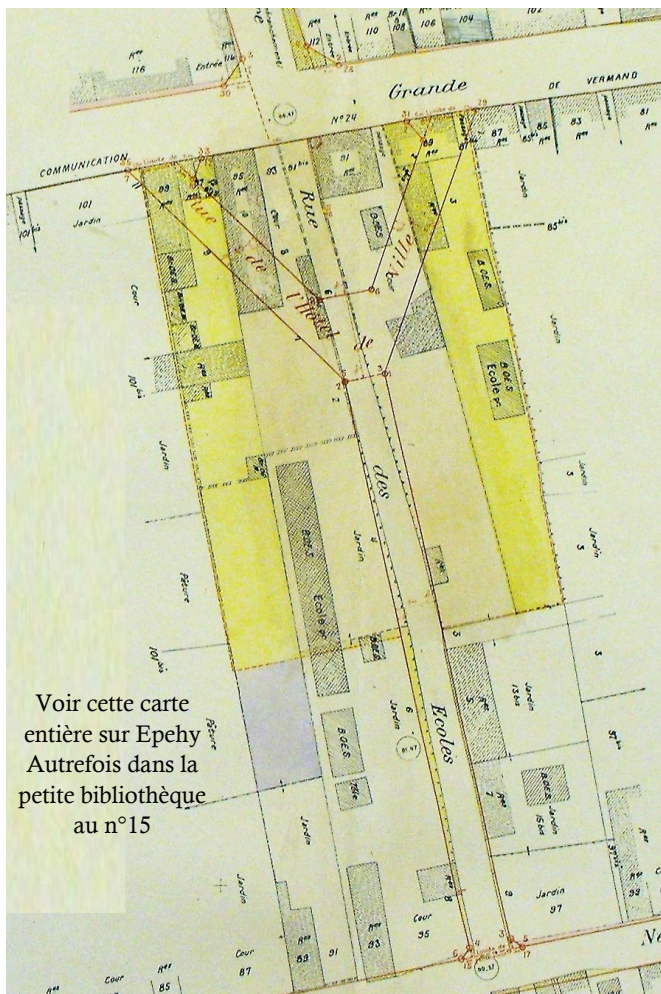
Début 2020, ces boues ont été déstockées, chaulées et mises en décharge, ce qui a coûté **plus de 30.000 €**. à la commune. Nous pensions alors être débarrassés de ce mercure mais en Novembre, un prélèvement indique le doublement de la teneur en mercure à celui de 2019. Nous devons donc, dans un premier temps, rechercher la source de ce polluant dans tout le réseau, ce qui va occasionner un coût très important.

Vous avez pu, par mégarde, verser différents produits contenant du mercure dans vos toilettes ou éviers. Je ne peux que vous inviter à me joindre ou appeler la mairie rapidement. Ce geste permettra de minimiser le coût des recherches et nous pourrons ainsi reconnaître votre bonne foi. Merci de faire le nécessaire d'ici 15 jours, une fois les analyses commencées, la responsabilité du contrevenant sera alors pleinement engagée et les frais à sa charge seront alors très lourds.

Jean-Michel Martin

Il y a 100 ans... à Épehy : La reconstruction du village (suite)

A propos de la reconstruction de la mairie et des écoles



Voir cette carte entière sur Epehy Autrefois dans la petite bibliothèque au n°15

Dans le dernier numéro du Quoi de Neuf (n°121 du mois d'octobre), il nous était expliqué que le VI^{ème} arrondissement de Paris avait aidé la commune d'Epehy à reconstruire sa mairie et ses écoles. Nous avons contacté la mairie de cet arrondissement pour savoir si les historiens du lieu avaient quelques précisions supplémentaires à nous donner. Ils ont pu nous indiquer que Mademoiselle Séligmann-Lui, notre bienfaitrice, était originaire de cet arrondissement et c'est naturellement qu'elle s'était tournée vers celui-ci pour chercher de l'aide. Elle avait rencontré le Maire, qui, touché par son discours, avait rapidement constitué, avec ses adjoints, un « Comité pour l'adoption d'Epehy ». Et le 16 novembre 1920, on put lire sous la plume de l'édile : « Notre 6^{ème} arrondissement aura à cœur de montrer par l'importance de ses souscriptions qu'il continue dans la paix le patriotique effort dont il n'a cessé de donner l'exemple pendant la guerre. » Toutes les écoles et collèges du lieu furent mobilisés pour recueillir les dons auprès de la population. Et le résultat dépassa toute espérance !

Les habitants actuels de cet arrondissement ont maintenant connaissance du geste fait pour notre village par leurs ancêtres puisque, dans le numéro de novembre de « Notre 6^{ème} », leur bulletin municipal, une page entière est consacrée à cet acte généreux avec les photos du dernier Quoi de Neuf pour l'illustrer.

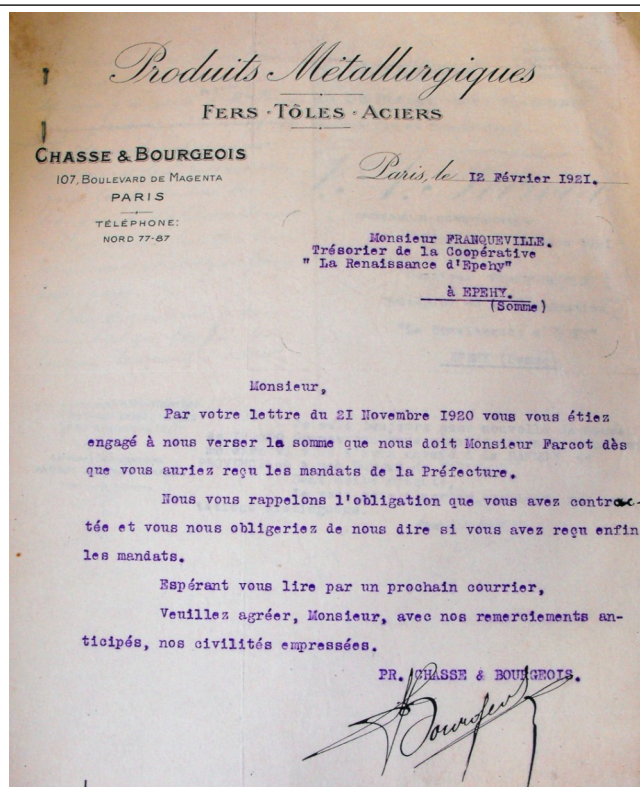
Ci-contre, nous pouvons voir, sur un extrait du cadastre d'avant les destructions, les modifications que le Conseil Municipal de l'époque a souhaitées pour agrandir les écoles et la mairie. En effet, les bâtiments en gris sont ceux qui existaient jusqu'en 1917 avec la rue des écoles juste en face de celle qui monte à la gare mais on a colorié en jaune les terrains que la commune a acquis et des traits de couleur marron marquent la correction souhaitée de l'alignement mais surtout la création de la patte d'oie pour mettre la future mairie en valeur (on remarque qu'il était prévu de l'appeler « Rue de l'hôtel de Ville »!)

Une coopérative de reconstruction

Début 1921, une coopérative de reconstruction est créée à Epehy et prend le nom de « La Renaissance » pour faciliter les démarches de tous les habitants qui y ont adhéré afin d'obtenir des financements pour rebâtir leur maison. C'est bien l'objectif indiqué à l'article 3 des statuts que voici :

« La Société a pour but de grouper les initiatives et les ressources individuelles, en vue de l'établissement et de la présentation des états de dommages de guerre relatifs aux immeubles et de la réalisation de constructions, et plus spécialement de la restauration ou la reconstruction des bâtiments endommagés ou détruits... en faisant bénéficier les adhérents des avantages de l'organisation coopérative. La Société a en vue d'assurer ainsi une plus grande économie de dépenses, d'obtenir une meilleure utilisation des fonds destinés par les associés à ces constructions, de faciliter la réalisation dans les constructions elles-mêmes, de toutes les améliorations techniques, hygiéniques et esthétiques possibles, et d'offrir, par le groupement des fonds nécessaires, une garantie aux entrepreneurs. »

Ci contre, un exemple pour l'achat groupé de tôles destinées entre autres aux bâtiments agricoles



Réunion de Conseil Municipal

Les comptes-rendus complets sont affichés en mairie.

Séance du 2 octobre 2020

DECHETS VERTS

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la réouverture prochaine du dépôt de déchets verts qui ne se fera qu'en présence d'un employé municipal tous les mercredis de 14 h à 17 h et le samedi des semaines paires de 8 h à 12 h 00 entre le 15 mars et le 15 novembre.

La remorque appartenant à la mairie pourra être louée le week-end pendant cette même période soit du vendredi soir au lundi matin pour un montant de 15 euros.

Ne seront acceptés que les déchets verts soit tonte et branchages d'un diamètre maximum de 10 cm.

Une convention sera signée lors de la location de ladite remorque qui précisera le stationnement et la nature des déchets.

Les travaux de la plateforme ne sont pas encore terminés. Reste à l'entreprise TDA de Vendhuile de réaliser les séparations par la pose de plaques.

TRAVAUX CHEMINS RURAUX

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que l'Association Foncière de Remembrement d'Epehy a fait réaliser divers travaux par l'entreprise TDA de Vendhuile pour 39 600 € TTC. Des travaux sur des chemins qui appartiennent à la commune sont évalués à 18 840 € TTC par la société TDA.

D'autre part, Cristal Union qui utilise ces chemins va reverser à la commune et à l'AFR une somme en fonction du prorata des travaux réalisés. Monsieur le Maire sollicite le conseil municipal pour la validation de ce devis à 18 840 € TTC. Le conseil accepte à l'unanimité

BAIL KIOSQUE A PAINS

Monsieur le Maire rappelle que l'ancien conseil municipal s'était engagé sur un loyer de 100 € mensuel et quelques mois de gratuité.

L'ouverture du kiosque s'est faite début août.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer un bail avec La Varennoise pour un loyer de 1200 € annuel soit 300 € par trimestre à compter du 1^{er} janvier 2021.

POINT SUR LES TRAVAUX

Kiosque à pains : quelques petites défaillances notamment la chaleur produite par la vitrine réfrigérée dont le moteur n'est pas ventilé. Une climatisation est donc envisagée

Déchets verts : la plateforme est en cours de travaux

Les différents portails ont été posés par la société DDM à l'école de musique, au 5 rue de la brasserie et au dépôt des déchets verts

Ecole de musique : les travaux d'éclairage et de chauffage ont été réalisés par les établissements SELLIEZ

CASERNE DES POMPIERS

Monsieur le Maire informe qu'il a été relancé par le SDIS sur le sujet de construction d'une nouvelle caserne.

Avant d'obtenir le chiffrage définitif, il est demandé à la commune d'Epehy de réaliser une étude de sol. Monsieur le Maire propose de faire une demande de devis à 3 sociétés différentes. Le Conseil Municipal l'autorise à effectuer toutes les démarches nécessaires pour cette étude de sol. Monsieur WILLEMS propose de se rapprocher de la mairie de Gouzeaucourt qui a également bénéficié de la construction d'une nouvelle caserne qui pourrait permettre une comparaison sur les 2 projets.

EOLIENNES

Tout d'abord, Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le projet d'implantation d'éoliennes Epehy-Villers Guislain a été abandonné.

Par ailleurs, il informe qu'un second projet orchestré par WPD est en cours sur le territoire d'Epehy-Guyencourt Saulcourt – Heudicourt qui comprend 6 éoliennes dont 3 sur Epehy, 1 sur Guyencourt Saulcourt et 2 sur Heudicourt d'une puissance supérieure à celles déjà existantes.

Il précise que la compétence ne revient pas à la commune, ni à la communauté de communes mais bien à la Préfecture.

SECURITE RUE DES ECOLES

Monsieur le Maire rappelle le souci de stationnement dans la rue des Ecoles, notamment au niveau des 2 logements municipaux qui se trouvent face à face où un problème de sécurité des piétons et notamment des enfants se pose. Les véhicules stationnés l'un face à l'autre les obligent à emprunter la route. Il indique qu'un courrier demandant un stationnement à l'intérieur de leur terrain leur a déjà été envoyé sans succès.

Après concertation, il est proposé la pose de poteaux en galva de part et d'autre de la chaussée ce qui ne permettrait plus le stationnement de véhicules à cet endroit et sécuriserait les piétons et enfants lors de l'entrée et sortie des écoles.

Par ailleurs, un nouveau courrier sera envoyé aux 2 locataires leur précisant les nouvelles modalités et risques encourus.

QUESTIONS DIVERSES

Opérations brioches

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que cette année l'opération brioches programmée habituellement début octobre est annulée pour des raisons sanitaires. Cependant, il propose de verser une subvention exceptionnelle de 500 € afin de compenser cette perte. Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

Subventions aux associations en période COVID

Monsieur le Maire informe avoir reçu une demande de l'Association Energy Forme pour pallier les frais supplémentaires occasionnés par les protocoles sanitaires. Il propose au vote le fait de donner dans ce cas à toutes les associations.

0 contre 1 abstention 12 pour

Il est donc proposé de verser à chaque association 200 €.

2 contre 2 abstentions 9 pour

Rétrocession de concession au columbarium

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la demande de remboursement de Monsieur COQUEL Marceau qui a fait l'acquisition le 20 avril 2017 d'une concession au columbarium d'Epehy pour 1 010 € pour une durée de 30 ans.

Son épouse étant décédée et inhumée en région parisienne, sa volonté est de rester avec son épouse.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité de lui reverser la somme de 914.61 € pour une rétrocession au 01 mars 2020.

Commission Communale de contrôle des listes électorales

Monsieur le Maire propose de conserver les 3 membres actuellement en place soit Monsieur Michel DELAIRE en tant que représentant du conseil municipal, Monsieur Alexis MILLOT en tant que délégué de l'Administration et Monsieur Jean-Jacques LEMPEREUR en tant que délégué du TGI.

Commission Communale des Impôts directs

Monsieur le Maire informe le conseil de la composition de ladite commission :

COMMISSAIRES TITULAIRES :FOURNET Marie-Claude,

LACROIX Bernadette, BAULOT Véronique, DUMONT Nancy, DARRAS Audrey, MILLOT Aurélie,
COMMISSAIRES SUPPLEANTS :DELAIRE Michel, MOUTOIR Lucien, VAILLANT Philippe, CHARLET Patrick, GREUIN Gilles, VASSEUR Ludovic

Monsieur Patrick CHARLET fait part de la demande de Monsieur Xavier KULEJ au sujet du parterre en très mauvais état sur le parking qui se trouve devant son magasin de motoculture. Monsieur le Maire lui propose de le rencontrer afin de trouver une solution.

La caserne des pompiers

Comme on peut le lire dans le compte-rendu de Conseil Municipal : Monsieur le Maire a été relancé par le SDIS sur le sujet de construction d'une nouvelle caserne.. C'est l'occasion de rappeler l'histoire de cette caserne.

Le site « Epehy Autrefois » nous rappelle que la caserne actuelle fut inaugurée le 5 mai 1979. Il est rappelé que celle-ci fut construite, avec les matériaux fournis par la commune, par les employés communaux et les pompiers eux-mêmes, sans professionnels extérieurs, chacun apportant sa part de travail et de connaissances.

Avant cette date, le matériel des pompiers était simplement stocké en bas de la rue des écoles.



La caserne le jour de son inauguration

Ci-dessous voici les pompiers de cette époque.

De gauche à droite : Georges Wydra, José Moiret, Gérard Housseman, Bernard Bernier, René Leroy, Cazy Kulej, Joël Leroy, Pierre Schoovaerts, Charles Leperchey, Charlie Blondel, Joseph Schoovaerts, Gilles Stazyk, Daniel Vasseur, Jean-Pierre Boniface, Alain Boitel (lieutenant).



Il faut savoir qu'à cette époque, et depuis la création de ce corps, les pompiers relevaient de la Municipalité sous l'autorité du Maire. C'est donc la Mairie qui devait assurer tous les frais induits que ce soit pour la construction, le matériel, les sorties, même si l'Amicale des Sapeurs Pompiers participait parfois largement à certaines dépenses.

Mais au début des années 2000, les pompiers ont été "départementalisés" : ils sont désormais rattachés directement au SDIS du département. Leurs moyens ont été "rationalisés" par un regroupement des petits centres de première intervention (CPI)

Ainsi, pour Epehy

- en 2001, une convention est signée entre la commune et le SDIS pour le transfert de la gestion des matériels et des dépenses de fonctionnement.

- En 2002, les biens immobiliers sont également transférés et depuis cette date la Commune verse une cotisation au SDIS. Celle-ci a été en 2019 de 29.971,77 €.

- En Avril 2003, le Conseil Municipal est informé qu'un dossier est monté pour la construction d'une nouvelle caserne à Epehy et le SDIS demande donc un terrain à la commune .

- En 2004, un terrain appartenant à Mr et Mme LOI-SEAUX est acheté par la commune pour 16.000 €.

Depuis cette date, régulièrement et notamment chaque année lorsque les pompiers fêtent la Ste Barbe, cette construction a été évoquée mais on finissait par croire que c'était comme l'Arlésienne, on ne la verrait jamais

Cependant, voici qu'en 2020, la caserne actuelle ne pouvant réceptionner différents matériels par manque de place et de hauteur, nous rencontrons à nouveau le SDIS accompagné des Sapeurs d'EPEHY. Si en 2003, on ne demandait à la commune que l'achat du terrain, le SDIS et le Département ont changé la méthode d'investissement. En effet, maintenant le SDIS ne prend plus en charge que 35% de la construction, le Département 35% également , et 30% devant rester à la charge de la Commune.

Mais, à ce jour, la nouvelle caserne d'Epehy n'est pas reprise dans le plan pluriannuel qui doit se terminer en 2022 2023. Il reste toutefois une possibilité : La commune finance seule la construction du Centre de Secours, le met à disposition, et les 70% seront reversés à la Commune à une date fixée par le SDIS et le Département. Dans ce cas, la Commune prendrait en charge les intérêts intercalaires entre la date de la construction et le règlement du SDIS et du Département. Il faut savoir que le coût de l'opération avoisine 1.000.000 €.

Toutefois, l'article du Courrier Picard du 20 octobre dernier peut nous interroger. Il est indiqué que le conseil d'administration a confirmé le programme de construction ou réhabilitation des 8 casernes du plan, dont Epehy est absent, et que c'est l'objectif pour 2021 2027 ! Et on lit juste après : « Cependant, au style alambiqué du rapport soumis aux élus, on devine que la réalisation de ce projet semble compliquée. » ... Mais encore : « Pour les autres projets ? Rien ! » ... Puis « Lors du débat, il fut question de la charge que représentait pour les petites communes le fait de devoir porter de tels projets mais aussi...de la capacité limitée des services du SDIS à accompagner les communes... »

Ainsi si la Commune tient à garder sa caserne et si l'étude de sol est en cours de réalisation, elle attend plus d'assurance avant de se lancer et de risquer de s'endetter à un niveau si important.

Quoé qu't'in pinses Abdon?

- Alors, Abdon, t'as vu à l'page Histoire qu'ches gins de ch'sixième arrondissement d'Paris y z'ont pu lire eine page entière sur no villache d'Épy dins leu' jornal municipal !

- Ouais et cha n'est pas n'importe qui qui habite là-bas. Y paraît qu'ch'est là qu'ch'est l'pus ker pour s'loger à Paris! D'après ch'qu'in m'a dit, pour l'prix d'une maison à Épy, té pourros tout juste avoèr un placard à balais là-bas ! Té s'ros un tchiot peu à l'étréit dins un cagibi parel mais bien sûr té pourros aller t'balader à Saint Germain des Prés, au jardin du Luxembourg, té croise-ros ches sénateurs in allant quère tin pain !

- Té vux donc dire qu'cha n'est point des gins d'no' mon'ne ! Bon in put tout d'même armerci leu'z'anciens d'avoèr donner des sous pour aidii Épy à arconstruire l'mairie pis ches écoles.

- Ouais mais j'éros bien voulu intindre ches discussions intre ches gins d'Épy et ches Parisiens quind y sont v'nus dins no' village pour apporter ches sous !

- Oh t'as raison ! Bon sûremint qu'intre Monsieur Trocmé, ch'Maire d'Épy d'l'époque et ch'ti de ch'6ème arrondissement cha d'vot aller mais j'o imaginé ch'que Gustave, un gamin d'Épy, et Éléonore, eine tchiote d'Paris qui étot v'nue avec s'n'école, avo'te pu s'dire :

Éléonore - Ah ! Cher ami, sachez que j'ai cru défailir en découvrant le baraquement dans lequel vous logez en attendant l'édification de votre nouvelle maison . Moi qui réside dans un appartement particulièrement cossu, comme je vous plains !

Gustave - Ah j'sus tout éteurné in vous intindint ! Et pis mam'zelle, mi aussi j'pux dire « Sachez que j'vous treuve vramint belotte et que j'sus rudemint bènaise d'vous raviser !

Éléonore - Ah vous ne parlez pas français ici !

Gustave - Mais si que j'sais causer français, quoé qu'o croyez, j'vas à l'école et là-bas j'parle comme y feut ! Mi aussi , j'pourros vous dire : « A votre vue, ma joie est à son comble, je nage dans la plus grande félicité. Encore un peu et j'aurais pu me pâmer en vous apercevant ! » mais min père y m'dit qu'cha fait « prout-prout » quind j'parle comme cha, qu'mi je n'sus point v'nu au mon'ne dins eine maronne d'soie !

M.D.



Des nouvelles du club de football

Le football amateur, comme le sport en général subit les conséquences de la pandémie et est actuellement à l'arrêt total. Et quel avenir pour les compétitions ? A partir de février (sous réserve) pour les seniors et encore plus tard pour les plus jeunes. Pas de quoi attirer des pratiquants !

Autres effets négatifs liés à la Covid, les suppressions de la brocante du mois d'août et du tournoi de jeunes en septembre ont porté un gros coup à la trésorerie.. La vente des calendriers si importante pour la survie du club est en attente actuellement. Il faut savoir que la qualité de celui-ci fait qu'il revient à 2,40 € l'un , les dirigeants bénévoles et jeunes qui vont vous solliciter en janvier comptent sur votre générosité. Malgré nos problèmes, la Ligue des Hauts de France ainsi que le district de la Somme, réclament leur dû

Pour en revenir à l'aspect sportif, après les deux années sombres passées, la reconstruction des 2 équipes seniors en qualité et en quantité était en bonne voie. La saison fut malheureusement arrêtée après 4 matchs officiels courant octobre. On peut adresser une mention spéciale aux seniors 1 dans le groupe de tête avec pourtant un match en moins. Pour les plus jeunes, 5 équipes sont inscrites mais il y eut très peu de compétitions mais suffisamment pour noter un début encourageant.

Rappelons les personnes à contacter pour les jeunes désirant pratiquer le football :

U6 à U 11 : Pierre Léger 06 19 67 01 28

U12 à U15 : Marceau Boitel 06 89 30 66 53

L'équipe des 10/11 ans avec leurs encadrants : Dany Missorten, Mickaël Hoguet et Teddy Herpin.



Il est également possible de contacter les membres du bureau :
Président M. LOOSE Guillaume 06 32 62 26 93
Secrétaire Mme GRESPINET Angélique 06 76 29 78 67
Et l'entraîneur des seniors : M.MARTINEZ Pascal 06 74 61 91 53

A tous, l'ensemble des membres du club de Foot, vous souhaite de bonnes fêtes et une meilleure année 2021 que 2020.

Pierre Léger

Ont participé à l'élaboration de ce journal :

Bernard Devillers - Nathalie Gallet - Pierre Léger - Christelle et Jean-Michel Martin - Sylvie Pradel

Responsables et Secrétaires de la publication : Aurélie Millot et Michel Delaire.

IPNS